

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 17 DÉCEMBRE 2018**

Séance extraordinaire tenue le 17^e jour du mois de décembre 2018 à 19 heures à la salle des assemblées publiques située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Trois (3) personnes assistaient à cette séance.

Sont présent monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et monsieur Clément Pratte, conseiller formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Un avis de convocation a été signifié de main à main à chacun des membres du conseil municipal le 3 décembre 2018 entre 18 heures et 19 heures attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Luc Dostaler, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 17^e jour du mois de décembre 2018 à 19 heures et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adoption du budget pour l'année 2019
- 2- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019
2018-12-246**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par monsieur le conseiller Clément Pratte et résolu à l'unanimité que le budget équilibré de 6 174 310 \$ pour l'année 2019 soit adopté.

REVENUS	
Taxes générales	3 704 825 \$
Taxes de secteur	92 835 \$
Aqueduc	671 375 \$
Matières résiduelles	453 860 \$
Fosses septiques	210 830 \$
Centres d'urgences 911	27 000 \$
Compensation de taxes	28 705 \$
Autres revenus de sources locales	554 720 \$
Transferts	225 035 \$
Affectations	205 125 \$
TOTAL DES REVENUS	6 174 310 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 112 995 \$
Sécurité publique	839 710 \$

Transport routier	909 155 \$
Hygiène du milieu	1 313 965 \$
Santé et bien-être	9 485 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	234 055 \$
Loisirs et culture	974 385 \$
Frais de financement (intérêts)	219 260 \$
Frais de financement (capital)	561 300 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 174 310 \$

Adoptée

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2019, 2020 ET 2021
2018-12-247**

Immobilisations 2019

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 553 395,00 \$ sont prévus pour 2019. Ces projets consistent à :

Abris des joueurs - centre municipal des loisirs	5 200 \$
Avertisseurs sonores pour bennes basculantes	8 000 \$
Biciborne - halte cycliste	2 700 \$
Bollards de protection pour les portes de garage	5 500 \$
Buts de rugby - centre municipal des loisirs	2 500 \$
Caméras de surveillance et/ou projecteurs	10 250 \$
Camion pour le service des loisirs	50 000 \$
Déchiqueteuse à branches	37 800 \$
Départ pour glissade	7 500 \$
Douche - centre municipal des loisirs	6 850 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	6 000 \$
Écocentre	75 000 \$
Équipements incendie	12 425 \$
Garage municipal	2 500 000 \$
Génératrice et branchement électrique - hôtel de ville	26 700 \$
Gouttières pour le gazebo - centre municipal des loisirs	1 300 \$
Grillages pour bennes basculantes	6 600 \$
Habillement pompiers (3 bunkers et 6 paires de bottes)	8 820 \$
Hall d'entrée principale - centre Jacques Gauthier	2 950 \$
Immobilisations dans les parcs et boîtes à fleurs	15 000 \$
Infrastructures et études de sécurité	15 000 \$
Lumières au LED - centre municipal des loisirs	2 100 \$
Pancarte Parc industriel	5 000 \$
Pancartes de bienvenue	8 000 \$
Préparation du terrain pour le garage municipal	14 000 \$
Projecteurs - garage municipal	3 200 \$
Réfection de la 2 ^e rue, 5 ^e rue et de la rue Hamelin	250 000 \$
Réfection du rang Saint-Louis (si subventionné)	385 200 \$
Système de son - centre Jacques Gauthier	3 000 \$
Téléphonie IP et internet - caserne	1 300 \$

Tracteur à gazon	33 500 \$
Véhicule pour le service d'urbanisme	42 000 \$

Immobilisations 2020

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 1 606 300,00 \$ sont prévus pour 2020. Ces projets consistent à :

Agrandissement du centre municipal des loisirs	475 000 \$
Bouclage de réseau d'aqueduc (phase I)	150 000 \$
Caméras de surveillance	5 000 \$
Comptoir de prêt - bibliothèque	8 000 \$
Démanteler puits inactifs	10 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	6 000 \$
Enseigne numérique - Route 157	21 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Glissières de sécurité chemin des Chenaux	15 500 \$
Habillement pompiers (2 bunkers et 6 paires de bottes)	7 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Lumières pour portes de garage - caserne	4 800 \$
Pavage	250 000 \$
Rechargement chemin des Chenaux	25 000 \$
Réfection du rang Saint-Flavien (entre la rue Principale et la route Landry)	127 000 \$
Revêtement - salle paroissiale et bibliothèque	70 000 \$
Souffleuse à neige avec chargeuse	400 000 \$
Terrain de basket - centre municipal des loisirs	17 000 \$

Immobilisations 2021

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 1 047 000,00 \$ sont prévus pour 2021. Ces projets consistent à :

Bouclage de réseau d'aqueduc (phase II)	150 000 \$
Démanteler puits inactifs	10 000 \$
Développement de la section du haut - La Gabelle	500 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	6 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Pavage	250 000 \$
Pavé - halte cycliste	16 000 \$
Piste de BMX	100 000 \$

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que présenté.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE
2018-12-248

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 55.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ _____
Maire
